

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR -----  
Procès-verbal de la réunion du 2 décembre 2011 -----  
La Présidente, Mme Stéphanie THORON ouvre la séance à 10 h 15 -----  
Les Secrétaires sont MM. Yvan PETIT et Pierre VUYLSTEKE. -----

L'ordre du jour établi en date du 10 novembre 2011 se poursuit comme suit : -----  
Ouverture de la séance par Mme la Présidente -----  
Appel nominal des Conseillers -----  
Communication de la Présidente (s'il y a lieu) -----  
Dépôt des procès-verbaux des réunions des 22 et 25 novembre 2011 -----  
Questions orales posées au Collège provincial (s'il y a lieu) -----  
Lecture des rapports des Commissions – Discussion et vote des résolutions. -----  
6<sup>e</sup> Commission : n° 172/11, 175/11, 177/11, 250/11, 251/11 -----  
Clôture de la séance par Mme la Présidente -----  
Liste des affaires portées à l'ordre du jour-----  
Affaire n° 172/11: Arrêts des Comptes et Bilan de l'exercice 2010. -----  
Affaire n°175/11 : Compte provincial 2010 - ajustements budgétaires par utilisation des enveloppes budgétaires conformément à l'article 10 de l'AR du 02.06.99 du RGCP. -----  
Affaire n° 177/11 : Domaine Provincial de Chevetogne – Acquisition de parcelles. -----  
Affaire 250/11 : Projet de budget pour 2012.-----  
Affaire 251/11 : Emprunts destinés à financer les dépenses extraordinaires prévues au budget provincial 2012. -----

Présences constatées par appel nominal :-----  
Groupe PS : Claude BULTOT, Freddy CABARAUX, Jean-Louis CLOSE, Joseph DAUSSOGNE, Alexandre DEPAYE, Pierre-Yves DERMAGNE, Véronique FABRIS, Robert JOLY, Denis LISELELE, Dominique NOTTE, Yvan PETIT, Bernard PONCELET, Maryse ROBERT, Khalid TORY. - -----  
Groupe MR : Marie-Claude ABSIL-LAHAYE, Françoise BAILY-BERGER, Philippe BULTOT, Robert CAPPE, Robert CLOSSET, Luc DELIRE, Joseph DETHY, Nadine GUISSSET, Anne HUMBLET, Jacky MATHY, José PAULET, Stéphanie THORON, Jean-Marc VAN ESPEN, Pierre VUYLSTEKE. -----  
Groupe CDH : Patrick BISCARI, Guy CARPIAUX, Jean-Pol COLIN, Alain COLLIN, Pierre GENARD, Christophe GILON, Monique ROLAND, Françoise SARTO-PIETTE. -----  
Groupe ECOLO : Etienne CLEDA, Philippe HUBAUX, Laurence LAMBERT, Gauthier LE BUSSY, Virginie MARCHAL, Michel SOMVILLE. -----  
Indépendant : André PIERARD. -----

Excusés : Yves DEPAS (PS), Martine JACQUES (PS), Michel WAUTHIER (MR).-----

M. le Greffier Provincial Valéry ZUINEN, assiste à la réunion. -----

Mme la Présidente signale que les procès-verbaux des séances des 22 et 25 novembre 2011 se trouvent sur le bureau à la disposition des Conseillers provinciaux. -----

M. NOTTE communique, au nom du Collège, au sujet de l'Assemblée Générale du Holding Communal S.A. du 7 décembre prochain. MM. LE BUSSY, DELIRE, LE BUSSY, COLLIN, Mme la Présidente, MM. DERMAGNE et M. CLOSE interviennent successivement. Mme la Présidente propose de revenir sur ce dossier en fin de séance-----

Arrivées de Mme Françoise NAHON-DELFORGE (CDH) à 10 heures 18, MM. Jean-Claude NIHOUL (CDH) à 10 heures 20, Bernard DUCOFFRE (MR) à 10 heures 22, Maxime DELAITE (PS) et M. le Gouverneur, Denis MATHEN à 10 heures 25. -----

Mme la Présidente aborde les dossiers de la 6<sup>e</sup> Commission : -----

Affaire n° 172/11: Arrêts des Comptes et Bilan de l'exercice 2010. -----

Le Rapporteur M. G. LE BUSSY lit le rapport rédigé -----

MM. BISCARI, LE BUSSY et DELIRE interviennent successivement. -----

Mme la Présidente met la résolution aux voix. Les membres des groupes PS et MR sont pour, les membres des groupes CDH et ECOLO son contre, M. PIERARD s'abstient. Décision : Le Conseil adopte la résolution : -----

Le Conseil provincial ; -----

VU les articles L2212-68, L2232-8, L2231-9 du CDLD ; -----

VU les comptes et bilan de l'exercice 2010 ; -----

VU la proposition du Collège Provincial ; -----

VU l'avis de sa 6<sup>e</sup> Commission ; -----

ARRÊTE : -----

Article 1<sup>er</sup> : Les Comptes et Bilan de l'exercice 2010 tels qu'établis par le Receveur Provincial et soumis à notre Assemblée par le Collège Provincial, sont arrêtés aux montants suivants : ---

Compte budgétaire		2010	2009
Ordinaire	Rés. Budgétaire	10.847.107,13 €	11.515.870,78 €
	Rés. Comptable	15.799.058,74 €	15.088.455,74 €
Extraordinaire	Rés. Budgétaire	8.116.965,34 €	2.449.562,40 €
	Rés. Comptable	19.174.098,08 €	11.458.457,04 €
Compte de résultat		2010	2009
Résultat		4.727.137,56 €	7.472.138,14 €
Bilan		2010	2009
Total du bilan		240.737.796,82 €	233.378.053,07 €
Eléments hors bilan		2010	2009
Fonds de pensions ETHIAS			52.974.790,16 €
Garanties de la Province au prof de tiers		29.233.666,58 e	24.013.047,57 €

Article 2 : Le présent arrêté ainsi que les comptes sommaires seront insérés au Bulletin Provincial. -----

Le Greffier provincial, ----- La Présidente,  
V. ZUINEN ----- S. THORON.

Arrivées de MM. Benoît DISPA (CDH) et Lionel NAOMÉ (CDH) à 10 heures 35, Etienne BERTRAND (CDH) et Fabien SAILLET (MR) à 10 heures 40, Mme Natalie MARICHAL (PS) à 10 heures 55. -----

Pour l'affaire n°175/11 : Compte provincial 2010 - ajustements budgétaires par utilisation des enveloppes budgétaires conformément à l'article 10 de l'AR du 02.06.99 du RGCP. -----

Le Rapporteur M. G. LE BUSSY lit le rapport rédigé -----

Le Conseil provincial a pris connaissance du dossier 175/11, à savoir : -----

VU la situation de certains articles de crédits de dette et de crédits de non-valeurs en dépassement budgétaires, au budget 2010 ; -----

VU l'Arrêté Royal du 02/06/1999 portant le Règlement Général de la Comptabilité Provinciale et principalement son article 10, qui reprend : -----

«Les crédits de dépenses ne peuvent être utilisés à d'autres fins que celles que leur assigne le budget. -----

Ils sont limitatifs, à l'exception de ceux relatifs à des dépenses prélevées d'office. -----

La limitation visée à l'alinéa 2 s'applique, pour les dépenses obligatoires du service ordinaire, au total des crédits portant les mêmes codes fonctionnels et économiques, limités aux trois premiers chiffres en ce qui concerne le code fonctionnel et limité aux deux premiers chiffres en ce qui concerne le code économique. -----

Les modifications qui résultent de l'alinéa précédent sont portées à la connaissance du Conseil provincial. » . -----

ETANT DONNE que cette technique permet de faire « glisser » des crédits entre des articles budgétaires dont les 3 premiers chiffres du code fonctionnel et les 2 premiers chiffres du code économique sont identiques ; -----

VU la liste des ajustements budgétaires proposés en annexe ; -----

VU que ces ajustements budgétaires doivent être portés à la connaissance du Conseil Provincial ; -----

VU la proposition de notre Collège Provincial et l'avis de sa 6<sup>e</sup> Commission ; -----

ARRÊTE :-----

Article unique : -----

Il est porté à la connaissance du Conseil Provincial, la liste des ajustements budgétaires proposés par le Receveur Provincial. -----

Tableau récapitulatif annexe de l'affaire 175/11 :

RECAPITULATIF GENERAL DU BUDGET ORDONNANCE	EXERCICES ANTERIEURS				EXERCICE PROPRE				PRELEVEMENTS				EXERCICE GENERAL			
	Recettes	Dépenses	Résultats		Recettes	Dépenses	Résultats		Recettes	Dépenses	Résultats		Recettes	Dépenses	Résultats	
Budg. Initial	10.885.619	1.403.723	9.481.896		127.942.854	127.891.982	50.872		298.042	2.273.364	-1.975.322		139.126.515	131.569.069	7.557.446	
MB N°1						32.660	-32.660									
Tot. dépenses MB	10.885.619	1.403.723	9.481.896		127.942.854	127.924.642	18.212		298.042	2.273.364	-1.975.322		139.126.515	131.601.729	7.524.786	
MB N°2																
Tot. dépenses MB	1.078.298	1.021.110	57.188		-236.300	-254.810	18.510		298.042	50.042	-50.042		841.998	816.342	25.656	
MB N°3																
Tot. dépenses MB	11.963.217	2.424.833	9.539.084		127.706.554	127.669.832	36.722		298.042	2.323.406	-2.025.364		139.568.513	132.418.071	7.150.442	
MB N°4																
Tot. dépenses MB	8.156.608	2.121.447	6.035.161		127.706.554	127.669.832	36.722		298.042	2.323.406	-2.025.364		8.156.608	2.121.447	6.035.161	
MB N°5																
Tot. dépenses MB	20.734.920	4.336.873	15.798.047		128.704.510	128.591.472	113.038		298.042	2.648.971	-2.350.929		148.737.472	136.177.316	12.560.156	
MB N°6																
Tot. dépenses MB	20.734.920	4.336.873	15.798.047		128.704.510	128.591.472	113.038		298.042	2.648.971	-2.350.929		148.737.472	136.177.316	12.560.156	

Affaire n° 177/11 : Domaine Provincial de Chevetogne – Acquisition de parcelles. -----  
 Le Rapporteur M. G. LE BUSSY lit le rapport rédigé qui propose le report du dossier. -----  
 Le Conseil accepte le report du dossier. -----

Mme la Présidente poursuit les travaux relatifs à l’affaire 250/11, projet de budget pour 2012.

Pages 18-19 : Article 000002 – Recettes et dépenses non ventilables – M. GILON. -----

Page 19 : Article 000002/09002/003 : Partenariat avec les communes – MM. LE BUSSY, NOTTE et GILON interviennent successivement.-----

Page 30 : Article 040003 – Impôts et Taxes- M. BISCARI retire sa demande d'intervention. -

Page 33 : Article 059/000/71 : Assurances – MM. LE BUSSY et VAN ESPEN interviennent.

Page 37 : Article 069/000/78 : Prélèvements – M. LE BUSSY intervient. -----

Page 69 : Article 103/000/71 : Autorités provinciales – Fonctionnement – MM. BISCARI, LE BUSSY, NOTTE, COLLIN, NOTTE, LE BUSSY, COLLIN et NOTTE interviennent successivement . -----

250/11-GEVAL-02 : Asbl Association des Provinces Wallonnes - Evaluation de l'exécution en 2010 du contrat de gestion. -----

Page 71 : Article 101005/64000/003. -----

M. R. CAPPE, Rapporteur, lit le rapport rédigé. -----

Page 71 : Article 101005/64000/006 – Crédits à disposition du COP - Mme MARCHAL retire sa demande d'intervention. -----

Page 81 : Article 104006/63530/000 : Pension – M. HUBAUX et Mme ROBERT interviennent. -----

250/11-GEVAL-01 : Asbl Service Social du Personnel de l'Administration provinciale de Namur- Evaluation de l'exécution en 2010 du contrat de gestion. -----

Page 91 : Article 104053/64000/000. -----

M. A. DEPAYE, Rapporteur, lit le rapport rédigé. -----

Page 125 : Article 124012 – Patrimoine - M. BISCARI retire sa demande d'intervention. -----

Page 125 : Article 124012/21000/010 : Cité administrative –Mme LAMBERT intervient. -----

Page 137 : Article 131066/63530/000 : MESS – M. HUBAUX, Mme ROBERT et M. Ph. BULTOT interviennent. -----

250/11-GEVAL-09 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'ASBL "Soutien aux Pays de la Francophonie " - Deuxième évaluation - Années 2010 et 2011. -----

Page 167 : Article 160098/64000/001. -----

M. E. CLEDA, Rapporteur, lit le rapport rédigé. -----

Mme la Présidente donne la parole aux Présidents des différentes Commissions à propos du budget. Mme Françoise BAILY-BERGER – 1<sup>re</sup> Commission ; M. Claude BULTOT – 2<sup>e</sup> Commission ; M. Philippe HUBAUX – 3<sup>e</sup> Commission ; M. Lionel NAOMÉ – 4<sup>e</sup> Commission ; M. Fabien SCAILLET – 5<sup>e</sup> Commission ; M. Bernard PONCELET – 6<sup>e</sup> Commission émettent un rapport oral. -----

Mme Laurence LAMBERT (ECOLO), MM. Alain COLLIN (CDH), José PAULET (MR), Pierre-Yves DERMAGNE (PS), chefs de groupe, émettent successivement leurs considérations, réflexions et remarques quant au budget. -----

Mme la Présidente annonce la poursuite de l'examen du projet de budget 2012 par le vote sur les deux amendements déposés. -----

Page	Auteur	N° article	Montant initial	Proposition
301	CARPIAUX	762040/640000/069 – Article à créer sous l'intitulé : Subside pour l'organisation du Festival « Esperanzah »	0	30.000 €
Sont pour les membres des groupes CDH, ECOLO et M. PIERARD ; sont contre les membres des groupes PS et MR; Mme la Présidente déclare l'amendement rejeté.				
330	SOMVILLE	771107/74011/002– Création d'un article relatif à l'intervention de la Communauté française (subside) pour favoriser la gratuité des musées chaque premier dimanche de chaque mois	0	1 €
Mme la Présidente met l'amendement aux voix. Le Conseil adopte, à l'unanimité, l'amendement				

Mme la Présidente poursuit l'examen de l'affaire 250/11 : Projet de budget pour 2012 : -----  
M. LE BUSSY, Rapporteur, lit le rapport rédigé. -----

Mme la Présidente met la résolution aux voix. Le vote par appel nominal commence par M. HUBAUX, désigné par tirage au sort : -----

POUR : Marie-Claude ABSIL-LAHAYE, Françoise BAILY-BERGER, Claude BULTOT, Philippe BULTOT, Freddy CABARAUX, Jean-louis CLOSE, Robert CLOSSET, Joseph DAUSSOGNE, Maxime DELAITE, Luc DELIRE, Alexandre DEPAYE, Pierre-Yves DERMAGNE, Joseph DETHY, Bernard DUCOFFRE, Nadine GUISET, Anne HUMBLET, Robert JOLY, Denis LISELELE, Natalie MARICHAL, Jacky MATHY, Dominique NOTTE, José PAULET, Yvan PETIT, André PIERARD, Bernard PONCELET, Maryse ROBERT, Fabien SCAILLET, Stéphanie THORON, Khalid TORY, Jean-Marc VAN ESPEN, Pierre VUYLSTEKE. -----

CONTRE: Etienne BERTRAND, Patrick BISCARI, Guy CARPIAUX, Etienne CLEDA, Jean-Pol COLIN, Alain COLLIN, Benoît DISPA, Pierre GENARD, Christophe GILON, Philippe HUBAUX, Laurence LAMBERT, Gauthier LE BUSSY, Virginie MARCHAL, Françoise NAHON-DELFORGE, Lionel NAOMÉ, Jean-Claude NIHOUL, Monique ROLAND, Françoise SARTO-PIETTE, Michel SOMVILLE. -----

Résultat : 50 votants, 31 voix pour, 19 voix contre. Le Conseil adopte le projet de budget pour 2012, tel qu'amendé, dont résultats : -----

Résultats du Service Ordinaire	Recettes	Dépenses	Résultats
Exercices antérieurs	14.356.051,00	1.054.008	13.302.043
Exercice propre	136.750.993,00	136.312.923	438.071
Total	151.107.044,00	137.366.931	13.740.114
Prélèvements		5.493.562	-5.493.562
Total général	151.107.044,00	142.860.493	8.246.552

Résultats du Service Extraordinaire	Recettes	Dépenses	Résultats
Exercices antérieurs	4.170.444,00	65.000	4.105.444
Exercice propre	15.731.910,00	21.143.250	-5.411.340
Total	19.902.354,00	21.208.250	-1.305.896
Prélèvements	6.148.562,00	698.000	5.450.562
Total général	26.050.916,00	21.906.250	4.144.666

Le Greffier provincial, ----- La Présidente,  
V. ZUINEN ----- S. THORON.

Affaire n° 251/11: Autorisations destinés à financer les dépenses extraordinaires prévues au budget provincial 2012. -----

Le Rapporteur M. G. LE BUSSY lit le rapport rédigé -----

MM. BISCIARI, LE BUSSY et DELIRE interviennent successivement. -----

Mme la Présidente met la résolution aux voix. Les membres des groupes PS et MR sont pour, les membres des groupes CDH et ECOLO sont contre, M. PIERARD s'abstient. Décision : Le Conseil adopte la résolution : -----

Le Conseil provincial ; -----

Vu les articles de recettes extraordinaires du budget 2012 prévoyant l'appel d'un emprunt en vue de financer les diverses dépenses extraordinaires prévues ; -----

Vu la proposition du Collège provincial et l'avis de la 6<sup>e</sup> Commission ; -----

Vu l'arrêté du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux et notamment ses articles L2212-32, L2231-8, L2222-1 -----

Vu l'article 23 paragraphe 3 de l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale -----

ARRETE -----

Article unique : Le Collège provincial est autorisé à contracter au fur et à mesure des besoins, tous les emprunts mentionnés aux tableaux annexés à la présente résolution qui concernent le budget provincial de l'année 2012 et ce, conformément à la législation sur les marchés publics. -

Le Greffier provincial, ----- La Présidente,  
V. ZUINEN ----- S. THORON.

#### LOGICIELS INFORMATIQUES

Dépenses	Emprunt	Libellé	Montant	Durée
134008/21100/000	134008/17010/000	ACHAT DE LOGICIELS INFORMATIQUES POUR L'IMPRIMERIE	25.000	3
762090/21100/000	762090/17010/000	ACHAT DE LOGICIELS INFORMATIQUES POUR LE SERVICE AUDIO- VISUEL	3.000	3
767038/21100/000	767038/17010/000	ACHAT DE LOGICIELS INFORMATIQUES POUR LA BIBLIOTHEQUE	45.000	3
Total			73.000	

#### INSTALLATIONS, MACHINES, EQUIPEMENT

Oépenses	Emprunt	Libellé	Montant	Durée
104070/23000/000	104070/17010/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES	3.025	5
124012/23000/000	124012/17010/003	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS EN MATIERE D'ECONOMIES D'ENERGIE	50.000	10
124088/23000/000	124088/17010/001	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS POUR LE CAMPUS PROVINCIAL	35.000	5
134008/23001/000	134008/17010/001	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE DE L'IMPRIMERIE -MAINTENANCE	15.000	10
335082/23000/000	335082/17010/001	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS POUR L'ACADEMIE DE POLICE	9.234	5
420016/23000/000	420016/17010/004	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS POUR LE STP VOIRIE	21.560	5
484017/23000/000	484017/17010/001	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE DES COURS D'EAU	11.300	5

732028/23000/000	732028/17010/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DE L'ECOLE PROVINCIALE D'AGRONOMIE ET DES SCIENCES DE CINEY	70.420	10
732060/23000/000	732060/17010/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DE LA FERME DE ST QUENTIN	44.000	10
733099/23000/000	733099/17010/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENT DE L'INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION SOCIALE	5.000	5
735029/23000/000	735029/17010/000	INSTALLATIIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DE L'EPSI	4.600	5
735029/23000/000	735029/17010/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DE L'EPSI	4.500	10
735030/23000/000	735030/17010/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DE L'EHPN	2.600	5
735030/23000/000	735030/17010/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DE L'EHPN	45.000	10
735034/23000/000	735034/17010/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DE L'IPES	9.920	5
735034/23000/000	735034/17010/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DE L'IPES	33.340	10
735079/23000/000	735079/17010/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENT DE L'EPEEG	3.000	5
735079/23000/000	735079/17010/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENT DE L'EPEEG	21.300	10
760039/23000/000	760039/17010/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DU DOMAINE DE CHEVETOGNE	20.000	5
760039/23000/000	760039/17010/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DU DOMAINE DE CHEVETOGNE	242.500	10
762037/23000/000	762037/17010/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DU SERVICE DE LA CULTURE	7.200	10
762037/23000/000	762037/17010/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DU SERVICE DE LA CULTURE	60.117	5
762090/23000/000	762090/17010/001	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DU SERVICE AUDIO-VISUEL	45.000	5
767038/23000/000	767038/17010/001	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DE LA BIBLIOTHEQUE	9.000	10
771106/23000/000	771106/17010/003	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DU MUSEE ROPS	30.000	10
771107/23000/000	771107/17010/004	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DU SERVICE DES MUSEES EN PROVINCE DE NAMUR	7.500	10
801045/23000/000	801045/17010/004	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES ET SANITAIRES (DASS)	30.000	10
929109/23000/000	929019/17010/000	MATERIEL ET EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE D'ANALYSE DU MILIEU INTERIEUR (SAMI)	6.000	5
Total			846.116	

**MATERIEL INFORMATIQUE**

Dépenses	Emprunt	Libellé	Montant	Durée
139093/23100/001	139093/17010/003	MATERIEL INFORMATIQUE RELATIF A L'INFORMATISATION GENERALE	70.000	5
762090/23100/000	762090/17010/002	ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE SERVICE AUDIO-VISUEL	40.000	5
Total			110.000	

**PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE**

Dépenses	Emprunt	Libellé	Montant	Durée
421016/24400/000	421016/17010/008	ACHAT DE MATERIEL ET DE PETIT OUTILLAGE POUR LES ROUTES	17.440	5
Total			17.440	

**VEHICULES**

Dépenses	Emprunt	Libellé	Montant	Durée
484017/24100/000	421016/17010/003	ACHAT DE VEHICULES POUR LE SERVICE DES COURS D'EAU	8.000	5
722058/24100/000	722058/17010/003	ACHAT DE VEHICULES POUR LES CLASSES DE FORET	9.000	5
760039/24100/000	760039/17010/005	ACHAT DE VEHICULES POUR LE DOMAINE DE CHEVETOGNE	50.000	5
Total			67.000	

**SUBSIDE D'INVESTISSEMENT**

Dépenses	Emprunt	Libellé	Montant	Durée
735031/26240/000	735031/17010/000	SUBSIDE D'INVESTISSEMENT POUR TRAVAUX A LA REGIE DU CHATEAU DE NAMUR	275.000	10
Total			275.000	

**AMENAGEMENT DE TERRAIN**

Dépenses	Emprunt	Libellé	Montant	Durée
124088/27001/000	124088/17010/006	AMENAGEMENT DE TERRAINS DU CAMPUS PROVINCIAL	15.000	10
124088/27001/000	124088/17010/006	AMENAGEMENT DE TERRAINS DU CAMPUS PROVINCIAL	40.000	20
353110/27000/000	353110/17010/000	ACHAT DE TERRAINS ET AMENAGEMENTS SUR TERRAINS POUR LE CENTRE DE FORMATION PRATIQUE - ECOLE DU FEU	1.127.232	30
760039/27001/000	760039/17010/007	AMENAGEMENT DE TERRAINS AU DOMAINE DE CHEVETOGNE	100.000	20
Total			1.282.232	

**TRAVAUX**

Dépenses	Emprunt	Libellé	Montant	Durée
124012/27101/000	124012/17010/001	TRAVAUX AUX BATIMENTS PROVINCIAUX EN VUE DE L'ACCES AUX HANDICAPES	10.000	20
124012/27101/003	124012/17010/004	TRAVAUX EN MATIERE D'ECONOMIES D'ENERGIE	70.000	20
124088/27101/001	124088/17010/000	TRAVAUX SUR LE SITE DU CAMPUS PROVINCIAL	1.325.000	20
137013/27101/001	137013/17010/003	TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES CABINES HAUTE TENSION	20.000	20
137013/27101/002	137013/17010/002	TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES APPAREILS DE LEVAGE	200.000	20

137013/27101/003	137013/17010/001	TRAVAUX DE SECURITE AUX BATIMENTS PROVINCIAUX	300.000	10
137013/27101/004	137013/17010/008	TRAVAUX AUX BATIMENTS DU SERVICE TECHNIQUE DU PATRIMOINE	4.950	10
420016/27101/000	420016/17010/007	TRAVAUX POUR LE STP VOIRIE	50.000	20
421016/27201/001	421016/17010/003	TRAVAUX D'AMELIORATION ET DE GROSSES REPARATIONS AUX ROUTES PROVINCIALES, Y COMPRIS ARRIERES	200.000	20
484017/27201/000	484017/17010/000	TRAVAUX EXTRAORDINAIRES D'AMELIORATION ET DE MODIFICATION DES COURS D'EAU NON NAVIGABLES	120.000	10
484017/27201/000	484017/17010/000	TRAVAUX EXTRAORDINAIRES D'AMELIORATION ET DE MODIFICATION DES COURS D'EAU NON NAVIGABLES	107.000	20
610024/27101/000	610024/17010/004	TRAVAUX A L'O.P.A.	95.000	10
722058/27101/000	722058/17010/004	TRAVAUX AUX CLASSES DE FORET	66.000	20
732028/27101/000	732028/17010/005	TRAVAUX AUX BATIMENTS DE L'ECOLE PROVINCIALE D'AGRONOMIE ET DES SCIENCES DE CINEY	483.800	20
732060/27101/000	732060/17010/003	TRAVAUX A LA FERME DE ST QUENTIN	30.000	20
735030/27101/000	735030/17010/004	TRAVAUX A L'EHPN	350.000	20
735079/27101/000	735079/17010/003	TRAVAUX A L'EPEEG	465.000	20
760039/27101/000	760039/17010/006	TRAVAUX AU DOMAINE DE CHEVETOGNE	375.000	20
760039/27201/000	760039/17010/008	TRAVAUX DE VOIRIES AU DOMAINE DE CHEVETOGNE	18.750	20
771106/27101/000	771106/17010/000	TRAVAUX AU MUSEE ROPS	123.000	20
771107/27101/000	771107/17010/000	TRAVAUX AU SERVICE DES MUSEES EN PROVINCE DE NAMUR	225.000	20
790044/27101/000	790044/17010/001	TRAVAUX AUX EDIFICES DU CULTE ET AU PALAIS EPISCOPAL	5.670	10
833046/27101/000	833046/17010/000	TRAVAUX A L'ATELIER PROTEGE DE PHILIPPEVILLE	10.000	20
870117/27101/000	870117/17010/000	TRAVAUX A LA DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE	25.000	10
870117/27101/001	870117/17010/001	ACHATS ET AMENAGEMENTS MAISONS DU MIEUX-ETRE	265.000	20
Total			4.944.170	

#### PRETS

Dépenses	Emprunt	Libellé	Montant	Durée
922055/29200/002	922055/17010/010	OCTROI DE PRETS LOGEMENT COMPLEMENTAIRES AUX PARTICULIERS	600.000	20
Total			600.000	

#### ETUDES

Dépenses	Emprunt	Libellé	Montant	Durée
124012/27401/010	124012/17010/010	ETUDE POUR LA REALISATION DU CAHIER DES CHARGES DE LA CITE ADMINISTRATIVE	34.938	30
TOTAL			34.938	

#### CONSTRUCTION

Dépenses	Emprunt	Libellé	Montant	Durée
610024/27101/001	610024/17010/006	CONSTRUCTIONS D'UN BATIMENT POUR L'OPA	195.000	30

610115/27101/000	610115/17010/000	CONSTRUCTIONS POLE FROMAGER	67.041	30
735079/27101/001	735079/17010/003	CONSTRUCTION A L'EPEEG	428.000	30
762037/27101/001	762037/17010/005	TRAVAUX DE RENOVATION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE LA PROVINCE DE NAMUR	114.000	30
762037/27101/001	762037/17010/004	TRAVAUX DE RENOVATION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE LA PROVINCE DE NAMUR	30.000	30
Total			834.041	

#### RECAPITULATIF

Montant total des emprunts autorisés :

LOGICIELS	73.000
INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS	846.116
MATERIEL INFORMATIQUE	110.000
PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	17.440
VEHICULES	67.000
SUBSIDE D'INVESTISSEMENT	275.000
AMENAGEMENT DE TERRAIN	1.282.232
TRAVAUX	4.944.170
PRETS	600.000
ETUDES	34.938
CONSTRUCTION	834.041
TOTAL	9.083.937

Mme la Présidente revient sur le point 187/11, Holding Communal SA – Désignation de M. L. DELIRE, Député provincial en tant que représentant de la Province de Namur à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 décembre 2011 par le Collège provincial, en sa séance du 1<sup>er</sup> décembre 2011 – Ratification.

Mme la Présidente propose, conformément à l'article 11 du ROI, de soumettre le dossier à la notion de l'urgence par appel nominal :

POUR : Marie-Claude ABSIL-LAHAYE, Françoise BAILY-BERGER, Etienne BERTRAND, Patrick BISCIARI, Claude BULTOT, Philippe BULTOT, Freddy CABARAUX, Robert CAPPE, Guy CARPIAUX, Etienne CLEDA, Jean-louis CLOSE, Robert CLOSSET, Alain COLLIN, Maxime DELAITE, Luc DELIRE, Alexandre DEPAYE, Pierre-Yves DERMAGNE, Joseph DETHY, Benoît DISPA, Bernard DUCOFFRE, Véronique FABRIS, Pierre GENARD, Christophe GILON, Nadine GUISET, Anne HUMBLET, Robert JOLY, Laurence LAMBERT, Gauthier LE BUSSY, Denis LISELELE, Virginie MARCHAL, Natalie MARICHAL, Jacky MATHY, Françoise NAHON-DELFORGE, Lionel NAOMé, Jean-Claude NIHOUL, Dominique NOTTE, José PAULET, Yvan PETIT, André PIERARD, Bernard PONCELET, Maryse ROBERT, Monique ROLAND, Françoise SARTO-PIETTE, Fabien SCAILLET, Michel SOMVILLE. Stéphanie THORON, Khalid TORY, Jean-Marc VAN ESPEN, Pierre VUYLSTEKE.

Résultat : 49 votants, 49 voix pour. Décision : Le Conseil adopte, à l'unanimité, l'urgence. --

Mme la Présidente met la résolution aux voix. Décision : Le Conseil adopte, à l'unanimité, la résolution :

Le Conseil Provincial,

Considérant qu'en sa séance du 1er décembre 2011, le Collège provincial a pris connaissance de la convocation du 18 novembre 2011 du Holding Communal SA invitant la Province de

Namur à l'Assemblée extraordinaire qui se tiendra le 07 décembre 2011 en vue de la dissolution de la société ; -----

Considérant qu'au vu de l'urgence, le Collège provincial a décidé, en cette séance, de désigner Mr L. DELIRE, Député provincial en tant que représentant de la Province de Namur à l'Assemblée générale extraordinaire du 07 décembre 2011 ; -----

Qu'en effet, les documents de l'Assemblée générale ayant été réceptionnés le 29 novembre 2011 par le service traitant, le délai imparti pour la présentation de ce dossier au Conseil était de toute évidence trop court ; -----

Que de plus, en vertu de l'article 17 des statuts du Holding Communal SA ("Pour pouvoir participer au vote, les représentants des actionnaires doivent faire parvenir leur procuration au siège social cinq jours au moins avant l'Assemblée"), la procuration devait parvenir au plus tard le 01 décembre, l'Assemblée ayant lieu le 07 décembre 2011 ; -----

ARRETE: -----

Article 1 : La décision du Collège provincial du 01/12/2011 désignant Mr L. DELIRE, Député provincial en tant que représentant de la Province de Namur à l'Assemblée générale extraordinaire du Holding Communal SA du 07 décembre 2011 est ratifiée. -----

Article 2 : La présente résolution sera publiée au Bulletin provincial et mise en ligne sur le site internet de la Province. -----

Le Greffier provincial, ----- La Présidente,  
V. ZUINEN ----- S. THORON.

Mme la Présidente signale, avant de clôturer la séance, que les procès-verbaux des réunions des 22 et 25 novembre 2011, n'ayant fait l'objet d'aucune observation sont adoptés. -----

La séance est levée à 12 heures 35 -----

Pour accord au titre de rapport succinct, le 5 décembre 2011 -----

Valéry ZUINEN,  
Greffier provincial

Procès-verbal ainsi adopté à Namur, le 16 décembre 2011

Valéry ZUINEN,  
Greffier provincial

Stéphanie THORON  
Présidente